



Bulletin municipal : janvier 2021

**Chères Saint-Pierrevilloises,
Chers Saint-Pierrevillois,**

Dans le contexte sanitaire actuel, il nous a semblé plus sage de ne pas organiser de cérémonie publique des vœux. Aussi, permettez-moi, au nom du Conseil Municipal, de vous présenter nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Que 2021 vous apporte bonheur et réussite dans vos projets, et surtout, en cette période si particulière, une excellente santé !

L'année 2020 a été difficile : la crise sanitaire que nous avons traversée a bousculé nos modes de vie, chamboulé les liens sociaux et limité nos perspectives.

Certains d'entre nous ont été durement touchés, des familles ont pleuré des proches. Nous les assurons de notre soutien et de notre amitié dans cette épreuve.

Aujourd'hui encore, les données sanitaires nous incitent à la plus grande prudence et nous enjoignent à rester mobilisés. Mais cette pandémie met également en lumière l'un des atouts majeurs de notre village : l'incroyable *Solidarité* qui anime ses habitants et ceux qui y travaillent, la force du *Vivre Ensemble*.

Il nous appartient de cultiver et de renforcer ce lien. Ce sera le fil conducteur d'une année 2021 que nous souhaitons apaisée, mais tout aussi solidaire.

En ces temps difficiles, nous ne pouvons qu'apprécier la chance que nous avons d'habiter un environnement aussi préservé que le nôtre. Nous avons d'ailleurs eu le plaisir d'accueillir de nouveaux habitants et profitons de cette occasion pour leur souhaiter la bienvenue !

Depuis le 23 mai 2020, nous avons pris en main de nombreuses activités courantes, mais aussi de nouveaux dossiers dont certains se sont imposés à nous.

Nous pouvons ainsi citer les travaux d'amélioration de la voirie (route de Moyère, camping...),

l'obtention de subventions pour l'école (projet école numérique, création d'une bibliothèque) et pour la restauration du monument aux morts, les travaux réalisés en mairie pour l'amélioration de l'accueil, la distribution de colis de Noël à nos anciens...

Je tiens à remercier ici les élus et agents municipaux qui m'accompagnent, car je sais pouvoir compter sur une équipe volontaire et dévouée qui a su montrer son efficacité dans cette période si particulière.

Même si le contexte demeure incertain en ce début d'année, de belles perspectives s'offrent à nous. Ainsi, avec le concours des partenaires institutionnels (Etat, Région, Département), nous étudions la possibilité d'isoler et de renouveler la chaudière du bâtiment de l'école et celle d'accueillir un collectif de trois céramistes sur la Place du Clos.

Nous espérons par ailleurs voir émerger des projets structurants comme le projet de station d'épuration, porté par Val'Eyrieux (budget prévisionnel de 670 000 €), ou encore des travaux de réhabilitation du SSIAD (budget d'environ 100 000 €).

La réflexion sur l'utilisation de bâtiments communaux vacants et sur l'aménagement de la cour de l'école sera poursuivie.

Les taux d'imposition n'ont pas été augmentés cette année ; les contraintes budgétaires restent néanmoins fortes et la plus grande rigueur est toujours de mise en matière de gestion de nos finances.

Mais nous gardons le cap et continuerons, en 2021, à œuvrer ensemble pour la préservation et le développement de notre cadre de vie et de sa qualité.

Plus personnellement, je souhaite que l'horizon s'éclaircisse et que nous puissions bientôt retrouver ces instants de partage qui nous manquent tant.

Avec l'espoir de pouvoir enfin nous rassembler autour du verre de l'Amitié, je vous souhaite une très belle année 2021 !

Le Maire: Florent DUMAS

AU SERVICE DE LA COLLECTIVITE

Ils agissent pour la commune, pour nous tous, ce sont les agents communaux. Nous avons choisi de les mettre à la une de ce nouveau bulletin municipal pour les remercier de leur engagement aux côtés des élus, au quotidien ou dans des situations difficiles comme cela a été le cas avec la crise sanitaire.

Ils œuvrent également pour les habitants mais ils sont rattachés à la Communauté de communes Val'Eyrieux, ce sont les agents de la crèche et du centre de loisirs ou encore de l'office de tourisme. Nous les présenterons tout au long de l'année lorsque nous évoquerons les activités portées par Val'Eyrieux.

A l'école

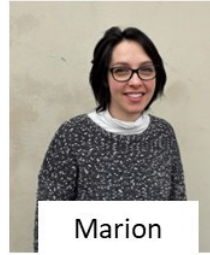
Après des enseignantes et pour le bien-être de nos enfants : Maryline Michel, (fonction d'aide maternelle), Anaïs Blettery (aide en classe primaire), Marion Livolant (cantine) et Céline Pannetier (agent technique) qui effectue également le ménage des autres locaux communaux.



Maryline



Anaïs



Marion



Céline

A la mairie

Céline Dumas assure l'accueil du public et l'état civil, tandis qu'Anne-Laure Bouteille est chargée de la comptabilité, du budget, des salaires et des questions liées à l'urbanisme (après Christine Muschitz qui a assuré l'intérim). Claudine Valla gère l'agence postale communale. Marie-Pierre Vialatte assure le portage des repas à domicile et à la cantine.

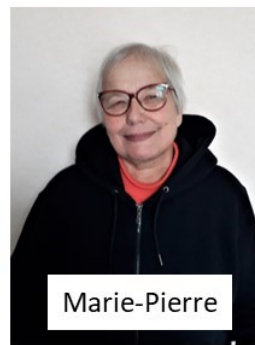


Céline

Claudine

Christine

Anne-Laure



Marie-Pierre



Yvan

Yvan Adamov, Edouard Harper avec le renfort ponctuel de Dimitri Chareyre, réalisent les travaux, l'entretien des espaces extérieurs, les réparations, ... De plus, même s'ils ne sont pas salariés de la commune mais prestataires de service, Emmanuel Loulier et Nicolas Bay sont chargés du déneigement des routes et espaces communaux.

CIMETIERE COMMUNAL

Le premier novembre, jour de commémoration des défunts, la visite au cimetière permet de rassembler les familles qui viennent se réunir autour de leurs ancêtres, de leurs proches, de leurs amis.

Ce moment privilégié pour se recueillir sur les tombes des êtres chers permet à tous de manifester les signes d'affection et de souvenir, dans le respect, l'amitié, l'amour et la tendresse pour tous ceux que l'on a connus, que l'on a aimés.

La Toussaint est souvent le moment de l'année où l'on procède à l'entretien des tombes, à leur réhabilitation périodique, par le fleurissement, taillage ou débroussaillage. Les allées et les abords ont été nettoyés par un groupe de conseillers municipaux renforcés par quelques bénévoles que nous remercions.

De part l'éloignement des familles, voire l'extinction des noms, de plus en plus de concessions ne sont pas ou mal entretenues, et nécessitent une surveillance accrue; une liste est arrêtée à la mairie pour que les personnes concernées se manifestent.

D'autres concessions échues et non renouvelées sont aussi répertoriées afin que, dans le cadre de la loi, les démarches administratives visant à les reprendre soient lancées par la commune si l'état d'abandon est constaté.

Huit concessions bénéficient, par respect de mémoire, de mesures particulières et sont fleuries par la commune: celles des victimes civiles des bombardements aériens : Augusta Giffon, Jeanne Robert, Julie Lambert et Louis Borne, des anciens combattants de la guerre de 39-45: Jacques Payot et Henri Berthaud, du Capitaine Henri Sarret, Chef de centre des sapeurs pompiers de Saint Pierreville, tué en service commandé le 13 août 1989 et d'un jeune antifasciste italien dont l'historien Alain Martinot (que l'on remercie) a retrouvé la trace : « Il s'agit de Macaccario Attilio, tué par les allemands allant ou revenant du Cheylard le 5 ou 6 juillet 1944, entre les Quatre Vios et Grange Madame. Ce jeune antifasciste italien a été trouvé mort sur sa mitrailleuse et inhumé au cimetière de Saint Pierreville sous l'épithète : « Eugène FTP inconnu ». Une plaque, avec cinq noms dont le sien, est apposée sur la façade de la maison située au col de La Fayolle. »

EN ALLANT VERS LE PRINTEMPS ...

... et pour terminer l'année 2020 l'équipe municipale a chargé l'association BBB de préparer le fleurissement des bacs à fleurs présents au village.

Pas si facile car la sainte Catherine était bien dépassée, les grossistes en fleurs assez démunis et les livraisons... ce qu'elles sont. Mais un dimanche d'hiver ensoleillé juste avant Noël et lendemain de l'arrivée des bulbes commandés, certaines jardinières ont été plantées de quelques fleurs classiques de printemps : tulipes de variétés anciennes et contemporaines, quelques narcisses et pour varier dans le choix et dans le calendrier des floraisons: des bulbes moins connus comme les glaïeuls de Byzance, les camassias, les ornithogales qui fleuriront en mai et juin, ainsi que des eremurus et des ails d'ornement de différentes formes et couleurs. Ces variétés un peu hautes devraient être plus visibles car hélas les voitures cachent nos bacs qu'il faudrait remplacer par des pots plus hauts (cela viendra...!). De beaux lys parfumés ou non ont été plantés sur la place de l'église en correspondance avec la belle tige de lys présente dans le vitrail de gauche vers le fond, et dans les divers bacs, des amaryllis de jardin d'un beau rouge (une nouvelle variété). Ce choix correspond aussi à la composition de notre terre de jardins.

Après floraison les bulbes pourront être replantés dans les plates-bandes où la terre est plus riche pour refleurir l'an prochain.

Un œil sur la météo, un sur les catalogues de plantes, un clin d'œil vers l'histoire du village, et il ne faudra pas oublier l'œil sur l'arrosoir à la belle saison qui bien sûr reviendra...



TRAVAUX AU CAMPING MUNICIPAL

D'importants travaux ont été réalisés en ce début du mois de décembre sur les réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales du camping. En effet, les techniciens de la communauté de communes Val'Eyrieux, chargés du suivi du réseau assainissement du village, avaient noté que lors d'épisodes pluvieux importants de grosses quantités d'eau d'écoulement venant du camping se retrouvaient à la station d'épuration et perturbaient de ce fait son bon fonctionnement.



De plus, les canalisations d'évacuation des eaux pluviales autour du bâtiment d'accueil du camping, dont la commune a la charge, étaient vétustes et ne permettaient pas le bon écoulement de l'eau venant du parking de la salle des fêtes et des routes avoisinantes. Ainsi, lors de gros orages, ce bâtiment était régulièrement inondé.

Sous la responsabilité de Val'Eyrieux les réseaux ont donc été repris à neuf autour de ce site jusqu'en bordure de rivière.

A la demande de Lineke FAURE, gérante du camping, la mairie a mis à profit l'ouverture des tranchées pour créer l'accès à tous les réseaux (eau, électricité, assainissement) pour 6 nouveaux emplacements.

Le coût total de ces travaux réalisés rapidement par l'entreprise FAURIE de St Agrève s'élève à : 16 014€ TTC pour Val'Eyrieux (assainissement), 4 800€ TTC pour la commune (eaux pluviales et nouveaux emplacements).

ELAGAGE DES ARBRES DU VILLAGE

Les arbres de la place du Clos, du Bessas et de la Place Neuve seront élagués en début d'année.

Un arrêté d'interdiction de stationner sera pris le temps des travaux : nous comptons sur vous pour le respecter afin de ne pas perturber le travail des élagueurs.

COLIS DE NOËL

Pour le Centre Communal d'Action Sociale, compte tenu de la crise sanitaire, il était impossible en cette fin d'année 2020 de proposer aux plus anciens du village de partager un repas amical. Le choix a donc été de remettre un « colis de Noël » aux personnes âgées de 70 ans et plus. Ce sont ainsi 80 sacs qui ont été garnis par les membres du CCAS et distribués au village et dans tous les hameaux.

Les colis rassemblaient des produits élaborés par les commerces locaux : terrines de chez Marcon-Fayard, confiture de myrtilles du Bateleur, miel de Joël Dumas, chocolats de Christophe Moula, mais aussi une bouteille de vin proposée par Florent Dallard.

Merci notamment à Jeannine, Geneviève, Georgette, Alain, Dorian, Damien et André d'avoir assuré la livraison!

GENDARMERIE

Le Maire a rencontré le Capitaine Clément Hamoir commandant la compagnie du Teil le 23 novembre dernier.



Lors de cette entrevue, le Capitaine l'a informé de la volonté du Groupement de Gendarmerie de l'Ardèche de mettre un terme au bail qui lie la gendarmerie à la commune pour la location des cinq logements, sachant que le bâtiment de la brigade de proximité serait maintenu (mais pour combien de temps ?).

La brigade de St-Pierre-ville implantée depuis des décennies dans un territoire vaste, de la moyenne vallée de l'Eyrieux au plateau Ardéchois, a accompli un travail remarquable au service de la population tout en participant activement au développement de notre village. Il n'est pas nécessaire d'argumenter longtemps sur la logique d'implantation au vu des délais d'interventions; cependant, l'érosion continue des effectifs ces dernières années a conduit à requalifier en Brigade de proximité l'entité, avec un nombre de gendarmes réduit à deux. Pour mémoire, encore récemment notre Gendarmerie hébergeait 5 militaires, participant ainsi par leur présence à un niveau de sûreté et de sécurité satisfaisant et souvent mis en avant.

Le Maire rappelle que la commune, en concertation avec la gendarmerie, a pris en charge la construction du bâtiment et des 5 logements inaugurés le 28 novembre 2009 par le Préfet Amaury de Saint Quentin et le Général Jacques Grandchamp commandant de la Gendarmerie en Rhône Alpes.

Concrètement la commune a fait le choix d'investir près d'un million d'euros afin de :

- offrir une capacité d'hébergement et d'accueil, ainsi que des moyens opérationnels à la hauteur des missions de la brigade,
- lutter contre la désertification des services publics sur nos territoires ruraux,
- dynamiser le tissu économique local,
- favoriser la vie locale et le maintien de notre crèche, de l'école ou encore du centre de loisirs par l'accueil de jeunes couples,
- maintenir la proximité et la qualité de service à la population.

Saint-Pierre-ville a fait ce choix ambitieux car la Gendarmerie s'était engagée à verser un loyer qui rembourse les annuités d'emprunt de cet investissement. Il reste aujourd'hui plus de 700 000 € de capital à rembourser sur 27 années. Au-delà de la perte de familles actives, perdre la recette qui équilibre cette dépense serait dramatique puisque la commune n'aurait plus de capacité de financement. Ce qui déclenche un vrai sentiment d'abandon de la part de l'État et un nouveau coup porté à notre collectivité, après la disparition de la trésorerie il y a seulement quelques années.

L'ensemble de ce casernement de seulement onze ans est aujourd'hui dans un état fonctionnel optimal, ne nécessitant aucun nouvel investissement, et prêt à accueillir des militaires.

Le Conseil municipal considère que ce projet de redéploiement est inacceptable parce que la gendarmerie ne peut pas se désengager d'un partenariat qui coûterait plus de 900 000 € d'annuités cumulées à la commune, rendant les équilibres budgétaires incertains et limitant les investissements pour ses habitants et qu'il mettrait en danger l'équilibre et la dynamique économique de la commune.

Est-ce un pas de plus vers le retrait de la gendarmerie de la commune de Saint Pierre-ville où elle est le dernier service public d'État présent ?

Pour toutes ces raisons, le maire et le conseil municipal unanime demandent fermement le maintien de la présence de la gendarmerie et des gendarmes à Saint Pierre-ville dans les termes du bail actuel.